

Montréal, le 24 janvier 2017

Par dépôt électronique

À : Tous les participants

Objet : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif de Société en commandite Gaz Métro (Gaz Métro) à compter du 1^{er} octobre 2017

Dossier de la Régie: R-3987-2016, phase 1

Séance de travail et calendrier de traitement des sujets II et III révisé

La Régie confirme que la séance de travail entre Gaz Métro, les intervenants et le personnel de la Régie portant sur les modifications aux *Conditions de service et Tarif* visant à permettre la combinaison de service pour la gaz naturel renouvelable, se tiendra le 27 janvier 2017, à compter de 9h, à ses bureaux de Montréal.

La Régie demande à Gaz Métro de prévoir des ressources qui puissent être en mesure de répondre à ses interrogations qui portent notamment sur les éléments suivants :

- aspects opérationnels de nomination et de réception du gaz naturel;
- détermination et modification du ou des volume(s) journalier(s) contractuel(s);
- mode de transfert de propriété.

De plus, la Régie révisé certaines dates du calendrier de traitement fixé dans la décision [D-2016-187](#) comme suit:

Le 27 janvier 2017 à 12 h	Séance de travail portant sur les modifications aux <i>Conditions de service et Tarif</i>
Le 9 février 2017 à 12 h	Date limite pour le dépôt des demandes de renseignements (DDR) à Gaz Métro
Le 15 février 2017 à 12 h	Date limite pour le dépôt des réponses de Gaz Métro aux DDR

Le 22 février 2017 à 12 h	Date limite pour le dépôt de la preuve des intervenants
Le 27 février 2017 à 12 h	Date limite pour le dépôt des DDR aux intervenants

Veillez agréer l'expression de nos salutations distinguées.

Pierre Méthé pour
Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/